

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 3 décembre 2012

Séance régulière du conseil municipal tenue au centre communautaire.

1. Ouverture de la séance :

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Jacques Blain, Raymond Fournier, Nancy Lacroix, Jocelyn Poulin et Denis Dion. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absence motivée : Louis Désy

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Raymond Fournier d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2012.
4. Adoption des revenus et dépenses.
5. Rapport du maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

Avis de motion pour adoption du règlement 2012-05 (Budget 2013 & programme de dépenses en immobilisation)

Taxe accise sur l'essence (TECQ) 2010-2013 (résolution travaux priorité 4)

Déneigement du poste de traitement des eaux usées

Modification au contrat d'achat du terrain de MM. Jean et Pierre Grégoire

Vérification mécanique SAAQ (camion incendie)

Conway Jacques (informations à mettre à jour)

Appui- Ferme les Champêtreries

Facture d'adhésion – Fédération canadienne des municipalités

Demande d'aide financière – Organisme de Participation des Parents (OPP) La Patrie

Demande d'aide financière – Animation des cantons

9. Période de questions

10. Affaires nouvelles.

11. Levée de l'assemblée.

12-2240

12-2241 **3. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2012 :**
Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Denis Dion d'adopter le procès-verbal mentionné en titre. Adopté à l'unanimité.

12-2242 **4. Adoption des revenus & dépenses :**
Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Jocelyn Poulin d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2012 pour un total des dépenses d'une somme de 16 950,57 \$ et un total des revenus d'une somme de 253 024,53 \$. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Maire :
En ce qui concerne le dossier d'assainissement des eaux usées, monsieur le maire, mentionne que nous sommes toujours en attente d'un avis de conformité quant aux formulaires complétés qui ont été expédiés au ministère des Affaires municipales (MAMROT). Dès que le tout aura été approuvé par Mme Mona Chahine, chargée de projets de la direction des infrastructures, un versement devrait nous être accordé.

Pour ce qui est de l'attestation qui doit être transmise au ministère du Développement durable, une copie d'une lettre de rappel expédiée à Mme Véronique Roberge de la compagnie Genivar nous a été envoyée ; le tout a été transmis à nouveau à M. Dominic Mercier, ingénieur de la compagnie Genivar afin que celui-ci y donne suite dans les meilleurs délais.

Monsieur le maire informe la population que madame Joanie Otis du Centre local de développement (CLD) travaille présentement sur le développement de la municipalité. Il mentionne aussi l'engagement par le CLD d'une autre personne pour l'évaluation des bâtiments industriels vacants.

En ce qui a trait au remplacement du ponceau 291 aux limites de Charlevoix et St-Isidore de Clifton, pour la réparation qui nous a coûté environ 50 000 \$; une entente n'est pas encore conclue, mais il semble que ceux-ci pourraient nous rembourser environ 40 %. Cependant, St-Isidore aimerait qu'une entente officielle soit signée concernant cette partie de chemin qui est commune aux deux municipalités, mais certaines recherches devront être faites pour que cette entente soit signée non seulement avec St-Isidore, mais aussi avec Newport. Dossier à suivre.

Concernant le transport en commun qui est présentement en discussion au niveau de la MRC du Haut-Saint-François, un inventaire sera fait concernant tous les services de transport en commun qui existent déjà et les plages libres de ces services. Par la suite, un projet pourrait être mis de l'avant et les municipalités seront alors contactées.

Le 20 novembre dernier, nous recevons une lettre de la compagnie EDF EN inc. concernant l'autorisation de l'ajout de trois mâts temporaires de mesure de vent pour une période d'environ cinq (5) ans. M. Bellehumeur indique aux membres, sur notre carte, les endroits où la compagnie veut installer ces mâts. Une réunion est prévue pour les municipalités qui sont concernées par le comité des éoliennes afin de regarder le projet de règlement, de la façon de publiciser le tout auprès de la population et de voir les recommandations qui seront faites auprès de la table des maires. Après vérification avec madame Nathalie Laberge de la MRC, étant donné que nous n'avons aucun règlement valide à ce sujet, celle-ci nous dit qu'il serait préférable de faire patienter la compagnie EDF jusqu'à ce que le règlement soit en vigueur. Une lettre sera donc envoyée à Mme Léa Herzig de la compagnie EDF EN inc. pour lui faire part de notre décision. Dossier à suivre.

M. Bellehumeur informe les personnes présentes des réunions que le conseil a tenues concernant le prochain budget de la municipalité et il invite la population à assister à l'assemblée spéciale concernant l'adoption de ce budget le 10 décembre 2012.

Et concernant le dossier sur l'article 59, M. Bellehumeur décrit tout le travail fait par la MRC pour établir à Chartierville les endroits pour lesquels on pourrait avoir une dispense concernant cet article qui contrôle le zonage vert. Une réunion doit avoir lieu à la MRC, avec notre inspecteur en bâtiment, pour essayer de comprendre cette problématique.

Rapport des comités *ad hoc* :

Pollution lumineuse et comité sur l'immobilisation :

M. Blain explique qu'une réunion doit se tenir au CEGEP de Sherbrooke le 11 décembre 2012 pour une présentation des nouveaux produits ; donc la visite des citoyens pour la sensibilisation sur l'éclairage débutera après le congé des fêtes.

Étant donné que Louis Désy n'est pas présent et que M. Blain est sur le comité d'immobilisation, celui-ci explique qu'une visite s'est effectuée à Sutton afin de rencontrer les membres d'une coopérative ; ceux-ci construisent des maisons écologiques et ils sont très intéressés par notre projet.

Sur le prochain budget, une somme de 15 000 \$ doit être approuvée pour caractériser les zones du terrain qui a été acquis par la municipalité, afin de préparer un plan de développement ; il y a aussi la bande riveraine qui va rester là pour tous les citoyens et il faut penser à l'aménager.

Loisirs :

Mme Lacroix informe les membres du conseil que suite au récent sondage, la parution du P'tit Journal va continuer et la prochaine date de tombée est le 10 janvier 2013.

Voirie :

M. Poulin explique que des travaux sur le rang Brise-culottes (lot 5-P) à la demande et aux frais des nouveaux propriétaires (Jean-François Loubier et François Poirier) qui ont fait l'acquisition de ce terrain et qui voulait se rendre plus facilement au lot acheté.

CIMO et CICM :

M. Fournier informe que le CLD de la MRC du Granit appuie notre projet concernant notre centre d'interprétation de la côte magnétique et pour le rehaussement de CIMO, notre dossier est maintenant complet auprès de la CPTAQ et nous devrions recevoir une réponse sous peu.

6. Informations, correspondance & demandes diverses :

12-2243

Avis de motion pour projet du règlement 2012-05 (Budget 2013 et programme de dépenses en immobilisation) :

Le conseiller Denis Dion donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil d'un projet de règlement portant le numéro 2012-05 relatif aux taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2012 ainsi que le programme de dépenses en immobilisation. Adopté à l'unanimité.

12-2244

Taxe d'accise sur l'essence 2013 :

Suite à la résolution numéro 11-2078 adoptée le 13 juin 2011 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013), les membres du conseil de la municipalité

de Chartierville approuvent, par cette nouvelle résolution, la programmation des travaux révisés. Adopté à l'unanimité.

12-2245

Déneigement du poste de traitement des eaux usées :

Attendu que la municipalité de Chartierville a demandé à M. Johnny Guertin de nous fournir une soumission pour le déneigement du poste de traitement des eaux usées sur la rue St-Paul ;

Attendu que M. Guertin nous a fourni une soumission avec quelques options ;

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Nancy Lacroix et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de M. Johnny Guertin avec les options suivantes :

- du déneigement de la rue St-Paul à la clôture du poste de traitement à 30\$ chaque fois plus un montant de 75\$ par mois ou sur demande jusqu'au fonds du terrain ;
- du déneigement du poste de contrôle de la rue St-Hyacinthe incluant le stationnement à 15\$ chaque fois ;
- du déneigement du poste de contrôle de la rue du Couvent, sur demande, à 15\$ chaque fois. Adopté à l'unanimité

12-2246

Modification au contrat d'achat de terrain Jean & Pierre Grégoire :

Attendu que le 9 juillet 2012, la municipalité de Chartierville a signé une offre d'achat avec Construction J & P Grégoire inc. concernant une parcelle de terrain y désignée comme étant une partie du lot 22A du rang 2, Canton d'Emberton, mesurant 60 pieds en façade au chemin St-Paul et décrite comme étant bornée entre autres vers l'est par une autre partie dudit lot 22A, propriété de Yvon Côté ou représentants.

Attendu que par la suite, le vendeur, Construction J & P GRÉGOIRE INC. a convenu de vendre une autre parcelle de terrain à Yvon Côté, étant également une partie du lot 22A du rang 2, laquelle mesure 40 pieds en façade au chemin St-Paul et doit être contigüe à la propriété actuelle de Monsieur Côté.

Attendu que la municipalité de Chartierville a pris communication de la vente à être consentie à Yvon Côté et s'en déclare satisfaite et accepte que le terrain à acquérir de Construction J & P Grégoire inc. ne soit plus contigu à la propriété actuelle de Yvon Côté, mais plutôt que sa limite est soit située à 40 pieds de la ligne ouest de la propriété actuelle de Monsieur Yvon Côté. Les autres conditions de la vente demeurant inchangées.

Il est donc proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu à l'unanimité que la présente résolution ratifie donc l'acte de vente signé par le maire et la directrice générale devant Me Claire Bouffard, notaire, le 27 novembre 2012 et qui doit être signé ultérieurement par le vendeur. Adopté à l'unanimité.

Vérification mécanique SAAQ (camion incendie)

La secrétaire-trésorière informe les membres qu'elle devra contacter la compagnie qui s'occupe de faire la vérification mécanique pour la SAAQ avant la fin de janvier 2013. Le chef pompier Jack Hladin sera présent lors de cette vérification.

Conway Jacques (informations à mettre à jour) :

La secrétaire-trésorière informe les membres concernant une demande faite par notre assureur représentant de la Mutuelle des municipalités du Québec, soit Conway Jacques, afin de mettre à jour certaines données contenues dans notre dossier qui datent de plusieurs années. La secrétaire va donc contacter la personne en charge de ce dossier afin de prendre entente avec elle.

12-2247

Appui – Ferme les Champêtreries :

Attendu que la ferme aux Champêtreries est un organisme d'économie sociale située dans la MRC du Haut-Saint-François ;

Attendu que cette ferme est un lieu de formation pour les jeunes adultes 18-30 ans, consacrée au travail de la terre et de la transformation alimentaire ;

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville appuie la ferme aux Champêtreries afin qu'elle soit reconnue comme entreprise d'insertion sociale et qu'elle puisse ainsi assurer une continuité dans son travail de formation auprès des jeunes. Adopté à l'unanimité.

Facture d'adhésion – Fédération canadienne des municipalités

La secrétaire-trésorière présente une facture d'adhésion 2013-2014 par la Fédération canadienne des municipalités au 141,17 \$. Les conseillers ne retiennent pas cette offre.

Demande d'aide financière – Organisme de participation des parents (OPP) La Patrie :

12-2248

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville appuie la demande de l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école Notre-Dame-de-Lorette de La Patrie pour un montant de 200 \$. Adopté à l'unanimité.

Demande d'aide financière – Animation des Cantons

12-2249

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville appuie la demande de Mme Johanie Vachon-Vallières de l'entreprise Animation des cantons pour l'achat d'équipements adéquats pour les athlètes de cheerleading de La Patrie et de Chartierville pour un montant de 200 \$. Adopté à l'unanimité.

9. Période de questions :

10. Affaires nouvelles :

11. Levée de la séance :

12-2250

La séance est levée à 20h00 par Denis Dion sous la résolution 12-2250.

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière